



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Aide à l'aménagement d'un véhicule pour les personnes handicapées

Question écrite n° 27360

### Texte de la question

M. Jean-Hugues Ratenon interroge Mme la secrétaire d'État, auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées, sur l'aménagement technique d'une voiture ou l'achat d'une voiture aménagée pour les personnes porteuses de handicap. Les personnes porteuses de handicap n'ont pas décidé d'être handicapées ou de le devenir. Même si la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées existe, il n'en reste pas moins que bien trop souvent ces personnes se retrouvent confrontées à la dure réalité de la vie. Acheter un véhicule neuf ou d'occasion adapté ou bien aménager une voiture relève souvent « du parcours du combattant ». Coût d'un véhicule déjà aménagé : 27 190 euros ; aide MDPH pour l'aménagement technique de la voiture, si la personne en possède une : 5 000 euros. Malheureusement certaines pathologies ne sont pas considérées comme handicapantes et n'entrent pas dans « la liste référentielle » de la MDPH. Pour pouvoir obtenir le financement de 5 000 euros, il faut être âgé de moins de 60 ans (ou moins de 75 ans si les conditions étaient remplies avant 60 ans), résider en France et avoir un handicap définitif ou d'une durée d'au moins un an qui génère une difficulté absolue ou grave pour réaliser une ou deux activités essentielles de la vie courante. Une autre contrainte existe malheureusement : il ne faut pas dépasser le plafond de rémunération. Alors, comment font les personnes porteuses de handicap, qui ont le permis et qui exercent une activité professionnelle, pour se rendre sur leur lieu de travail ? Comment font-elles pour se sociabiliser ? Rencontrer et entretenir un lien social avec l'extérieur ? Il souhaite savoir ce qu'elle compte faire et entreprendre pour améliorer les conditions de vie de ces personnes et permettre qu'enfin l'humain retrouve toute sa place dans la société.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Hugues Ratenon](#)

**Circonscription :** Réunion (5<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 27360

**Rubrique :** Personnes handicapées

**Ministère interrogé :** [Personnes handicapées](#)

**Ministère attributaire :** [Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [10 mars 2020](#), page 1832

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)